Lettre d'engagement
Entreprise agroalimentaire
« Hackathon robots&agro, 13-16 Janvier 2026 »

<ETABLISSEMENT> ci-après désigné l'« industriel »
représenté par **<Genre> <Prénom> <NOM>** en sa qualité de **<Fonction>**,

Aquitaine Robotics
désigné ci-après les « Organisateurs »

OBJET :
Aquitaine Robotics est à l'initiative du « Hackathon robots&agro » qui se tient du 13 au 16 janvier 2026. Monsieur Denis LAPOIRE en est le responsable. Les organisateurs bénéficient du soutien d'un collectif d'établissements mené par ETABLISSEMENT ci-après désigné « comité local ». La dernière journée du hackathon se tient à l'adresse ADRESSE ci-après désigné « bâtiment central ».

La présente lettre d'engagement unilatéral a pour objet de déterminer les modalités organisationnelles et financières en tant qu'apporteurs de cas d'étude pour le hackathon robots&agro pour lequel nous avons manifesté notre intérêt.

Vous trouverez le détail de nos engagements ci-dessous :

- avant le 29 juillet 2025, l'industriel dépose le cas d'étude qui est composé de :
  - la désignation d'un correspondant d'entreprise (pouvant être l'expert métier) en charge du suivi de tous les points de cette collaboration ; notamment, les niveaux de confidentialité souhaités pour les documents échangés (ceux déposés par l'entreprise ou ceux produits par les élèves-ingénieurs).
  - la désignation d'un expert métier pour tutorer l'équipe d'élèves-ingénieurs résolvant le cas d'étude.
  - la désignation d'un site industriel agroalimentaire et d'une chaîne de production présentant un ou plusieurs points d'amélioration robotique ou par automatisme. La description au moyen de textes et de photos de ces points d'amélioration.
  - la mise à disposition d'un bureau de ce site pouvant accueillir un minimum de 6 à 7 étudiants et 1 à 2 experts robotiques.
  - la désignation d'un hôtel à proximité pouvant héberger les étudiants (leurs frais d'hébergement étant à la charge des organisateurs). Cet hôtel est situé à une distance d'au plus 1h en voiture de bâtiment central.

- avant le mercredi 3 septembre, les organisateurs acceptent ou non celui-ci et en informent l'industriel. En cas d'acceptation, l'industriel paie sa contribution à l'évènement en réalisant un don sur le compte bancaire du **Fonds de dotation ESTIA** en mentionnant « **don pour soutien à organisation robots et agro** » (voir RIB en Annexe) ; ce qui ouvre droit à 60% de réduction d'impôt (+détails : à lire ici). Ce don est

fac similé doc de travail

Contact : pour toute demande d'informations
Laurène Bonnesseur Laurene.bonnesseur@aquitainerobotics.fr

400€ si l'industriel possède au plus 9 salariés, est 700€ si celui-ci possède au plus 49 salariés et 1000€ sinon.

- avant le 19 novembre, les organisateurs :
    - composent une équipe d'environ 4 à 6 étudiants composée de 2 étudiants de spécialité agroalimentaire et d'au moins 2 étudiants de spécialité robotique. Certains des étudiants pouvant être salariés, l'industriel pourra émettre ou non des réserves sur chacun des établissements les employant.
    - nomment un ou deux experts robotiques pour tutorer et fournir un soutien à l'équipe d'étudiants ; sur chacun d'entre eux, l'industriel pourra émettre ou non une réserve.
- le vendredi 16 janvier de 8h30 à 9h15, l'expert métier et toute autre personne désignée par l'industriel ainsi que les experts robotiques associés au cas d'étude auditionnent l'équipe d'étudiants sur le travail précédemment réalisé. Cette audition aura lieu à proximité de bâtiment central. Sur simple demande de l'industriel, elle peut se tenir à huis clos. Passée l'audition, l'industriel et l'expert robotique tuteur débriefent sur les résultats attendus et perçus ou non de l'industriel dans sa participation à robots&agro.
- le vendredi 16 janvier de 10h à 15h, l'industriel a accès à l'ensemble des conférences, tables rondes et buffet se tenant à bâtiment central.

L'industriel fera parvenir son accord par retour de cette lettre d'engagement signée, à Aquitaine Robotics (laurene.bonnesseur@aquitaine-robotics.fr) au plus tard le 25 juin 2025. Le nombre de sites industriels agroalimentaires est limité à WWW.

Signé le : **<DATE>**

<ETABLISSEMENT>
<Genre> <Prénom> <NOM>
<Fonction>

Signature :

fac similé doc de travail